

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Recyclage Produits Pétroliers

Objectifs :

Etre capable d'acquérir les connaissances nécessaires au transport de produits pétroliers sur l'ensemble du territoire des pays signataires des accords ADR, conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD du 29 mai 2009 (annexe I, § 4).

Modalités et niveau de la formation :

Présentiel en langue française

Public concerné / prérequis :

Tout conducteur maîtrisant la lecture et l'écriture en langue française

Prérequis:

- Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses en national ou international en véhicules-citernes > à 1000 litres ou en conteneurs citernes > à 3000 litres des produits pétroliers désignés par les n° ONU, 1202, 1203, 1223, 1267, 1268, 1300, 1868, 1999, 3295, 3256 (uniquement les huiles lourdes de chauffe et les bitumes), 3475 de la classe 3 et 3257 (uniquement les bitumes) de la classe 9.
- Être titulaire d'un certificat de formation de base ET de spécialisation PRODUITS PETROLIERS ou CITERNES en cours de validité (au jour de l'examen).

Durée, effectifs :

7 heures et 4 stagiaires

Qualification des intervenants :

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur

Supports power point

Vidéo

Livret stagiaire

Programme :

Les déroulés pédagogiques sont disponibles sur demande ou sur notre site internet :

www.ducos-fabien-formation.fr

Modalités d'évaluation des acquis :

Test final QCM

Sanction visée :

Carte de qualification Certificat ADR - Spécialisation produits pétroliers, si succès au contrôle de connaissances final.

Documents remis :

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Recyclage Produits Pétroliers

Attestation de formation et Certification de réalisation

Délai d'accès et modalité d'inscription à la formation :

Un test de positionnement et/ou entretien vous sera demandé.

Equivalences, Passerelles et débouchés :

Recherche libre : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Agrément :

Formation effectuée par l'AFTRAL sous agrément DEVP

Taux de réussite à la formation à retrouver sur :

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Horaires de la formation :

Lundi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h / Les autres jours 8h – 12h / 13h30 – 16h30

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'activité

Lieu : En fonction de la formation possibilité sur nos 2 sites :

Mont de Marsan ou Parentis en Born

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

L'organisme est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Amandine DELZON référent handicap ou handicap@ducos-fabien-formation.fr

Tarif :

Contactez DUCOS FABIEN FORMATION pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, vérification des prérequis et du positionnement.

Prix indicatif : 270,00 TTC

Pour tout renseignement tarifaire ou de financement merci de nous contacter.

Organisme assujettie à la TVA

Numéro de déclaration d'activité : 75400131340

Contact :

<https://ducos-fabien-formation.fr/>

Programme de formation Transport de Matières Dangereuses - Recyclage Produits Pétroliers

Pour toute demande vous pouvez contacter notre agence :

Par téléphone **05 58 06 15 07** ou par mail contact@ducos-fabien-formation.fr